



Date: 2020-02-20

Heure d'arrivée: 14:30

Numéro du rapport d'inspection: 3193121

Raison de la visite: visite de plainte (04)

Exploitant: 9253-7513 QUEBEC INC.

Établissement: LES CHIENS DU O RANCH

Bannière: Sans objet

Responsable: FRANCE MARTEL

Adresse de l'établissement: 6699 CHEMIN DE LE RIVIERE, ASCOT CORNER, J0B1A0, (Québec)

Numéro de dossier: 2210779 - 2

Numéro spécifique: Sans objet

Loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal

**ÉVALUATION DU RISQUE À LA SANTÉ DES ANIMAUX ET À LEUR BIEN-ÊTRE**

No	Règle(s)	Constatation de non-conformité(s) et action(s) exécutée(s)
1	Informations recueillies	Chien / 31 / chiots Chien / 76 / Adultes

**REMARQUES**

Sur place concernant des signalements sur le bien-être et la sécurité des animaux.  
Accompagnée de Nathalie Bombardier, inspectrice MAPAQ, je me suis présentée à Mme France Martel comme étant une personne autorisée à appliquer la loi.  
Des photos ont été prises.

Chiens toilettés sur une base régulière.

Endroit propre et convenable.

Les chiens enclos ont accès à une enclos extérieur en tout temps.

Présence d'un protocole d'exercice, nettoyage ainsi qu'un registre sur place.

Veillez grandir le tapis de l'aire de repos des chiots à l'adoption lorsqu'il en a 2 et plus.

Porter une attention particulière au grillage à la maternité afin que les chiots âgé de plus de 4 semaines ne puissent pas passer leur pattes dans les espaces afin d'éviter des blessures.

Les chiennes sont accouplées une chaleur sur deux, ainsi que retraits vers l'âge de 5-6 ans ou avant selon les recommandations du vétérinaire.

Merci de votre collaboration.

## MESSAGE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

La santé et le bien-être des animaux : une responsabilité collective.

En tant que propriétaire d'animaux de compagnie ou d'élevage, vous devez veiller à leur santé et à leur bien-être. Pour en savoir plus, consulter le Guide d'application de la loi sur le bien-être et la sécurité de l'animal :

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication\\_Loi\\_Bien\\_etre\\_animal.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guideapplication_Loi_Bien_etre_animal.pdf)

Et le Guide d'application du Règlement sur la sécurité et le bien-être des chiens et des chats :

[https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide\\_reglement\\_chats\\_chiens.pdf](https://www.mapaq.gouv.qc.ca/fr/Publications/Guide_reglement_chats_chiens.pdf).

## IDENTIFICATION DE L'INSPECTEUR

**Nom de l'inspecteur:** TANYA BISSONNETTE-GAUTHIER

**Adresse:** 902, RUE LÉGER, SALABERRY-DE-VALLEYFIELD, J6S5A3, (Québec)

**Téléphone:** 450 371-0285 poste 5618

**Télécopieur:** 450 371-6691

**Courriel :** tanya.bissonnettegauthier@mapaq.gouv.qc.ca

Un exemplaire de cet acte a été expédié par la poste à France Martel, Les chiens du O Ranch, 6699 chemin de la Rivière, Ascot Corner, Qc, J0B 1A0

Fait à SALABERRY-DE-VALLEYFIELD ce 2020-02-21

Signature :

